

RETRAITE Pour parvenir à épargner jusqu'à la fin de sa carrière, plusieurs solutions s'offrent aux actifs. Immobilier, assurances-vie, placements financiers... Autant d'alternatives à étudier avec soin, en fonction de ses possibilités.

BOURSE Les placements financiers restent pour certains un monde hermétique et complexe. Pourtant, dans un contexte plus favorable, investir peut s'avérer judicieux, à condition d'avoir été initié et d'en avoir les moyens.

EPARGNE

LA SOLUTION POUR DONNER DU SENS À SON ÉPARGNE

JÉRÉMIE KOPANIAK

On s'imagine souvent que la Finance est un monde de requins où le social n'a pas sa place. Depuis une quinzaine d'années, cette image a évolué grâce à l'apparition de l'épargne solidaire. Ce nouveau mode de placement permet aux souscripteurs de mettre de l'argent de côté tout en sachant qu'une partie sera mise à la disposition d'une bonne cause.

« De plus en plus d'épargnants veulent donner un sens à leurs placements ».

« La rentabilité n'est plus le seul objectif », explique Sophie de Mazeris, Directrice de Finansol (voir encadré), association dont le but est de favoriser la solidarité dans la finance et dans l'épargne. « De plus en plus d'épargnants veulent donner un sens à leurs placements ». Dans l'épargne solidaire, tout ou partie de l'investissement est consacré au financement de projets sociaux ou à fort impact environnemental.

« Tout le monde est gagnant »

La première manière classique d'épargner solidaire, c'est par le biais de produits d'épargne directe délivrés par les organismes bancaires ou mutualistes, avec en vedette, le Livret d'épargne et de partage. « Ce livret est surrémunéré par rapport au livret A (en moyenne de 0,5 %), mais on doit partager au moins



Avec l'épargne solidaire, les particuliers et les entreprises sont gagnants.

25 % de ses intérêts avec une association », précise Sophie de Mazeris. De plus, la part reversée des intérêts bénéficiera d'une fiscalité correspondante à un don (entre 66 % et 75 % d'abattement fiscal).

Les Fonds communs de placement sont eux aussi concernés, mais comme l'UE impose qu'ils soient constitués à 90 % d'actifs cotés, seuls les 10 % restants peuvent ainsi être consacrés aux projets solidaires. « Cette part stabilise en fait le produit puisqu'elle ne fluctue que très peu. Tout le monde est gagnant », se

réjouit la présidente de Finansol. L'épargne salariale est la deuxième manière de faire de la finance solidaire et représente environ 50 % des sommes investies. C'est elle qui progresse le plus.

Objectif 1% de l'épargne française

« Depuis le 1^{er} janvier 2010, les entreprises doivent proposer au moins un fond solidaire. Cela a multiplié les encours par trois. De 500 millions d'euros à fin 2008 on est passé à 1 500 millions fin 2010 », détaille Sophie de Mazeris. À ce jour, on estime à 500 000 le nombre

L'AS DU SOLIDAIRE

Finansol est une association, créée en 1995, regroupant les acteurs de l'épargne solidaire : organismes financiers, bénéficiaires et institutions. Celle-ci est en charge de la promotion de cette forme d'épargne. Elle met en place un comité d'experts indépendants qui délivre un label « Finansol » aux produits proposés au public et aux entreprises. Le collectif vérifie que les encours et revenus soient donnés à des entreprises agréées. Aujourd'hui 128 placements sont labellisés Finansol.

de salariés qui épargnent solidaire (moins de 100 000 en 2009).

Enfin, l'épargne solidaire peut prendre la forme d'une participation dans une entreprise « labélisée ». « Tout le monde peut devenir actionnaire de ces entreprises, explique la directrice de Finansol. On bénéficie d'un avantage fiscal de 18 % des sommes investies sur l'impôt sur le revenu et 50 % sur l'ISF. Seule obligation, garder les actions entre 5 et 10 ans ». Cette épargne permet aux acteurs sociaux de se financer. Début 2011, l'épargne solidaire représentait 3,1 milliards d'euros soit moins de 0,1 % de l'épargne française (3500 milliards en 2011). « L'épargne solidaire n'est pas assez connue. L'objectif est que d'ici 2025, elle représente 1 % du patrimoine financier des Français ». ■



PLACEMENTS Dans un contexte de fin de crise, certaines valeurs boursières deviennent séduisantes

DU CÔTÉ DE LA BOURSE, IL EST TEMPS D'INVESTIR

GAËTANE DELJURIE

« Spéculation », « court terme », « plus-value rapide »... Quand on lui parle de bourse, Véronique Guisquet-Cordoliani ne veut pas entendre ces mots. « Le premier usage de la bourse, c'est de financer l'économie, d'aider les entreprises à se développer », rappelle la secrétaire générale adjointe de la Fédération Française des Clubs d'Investissement.

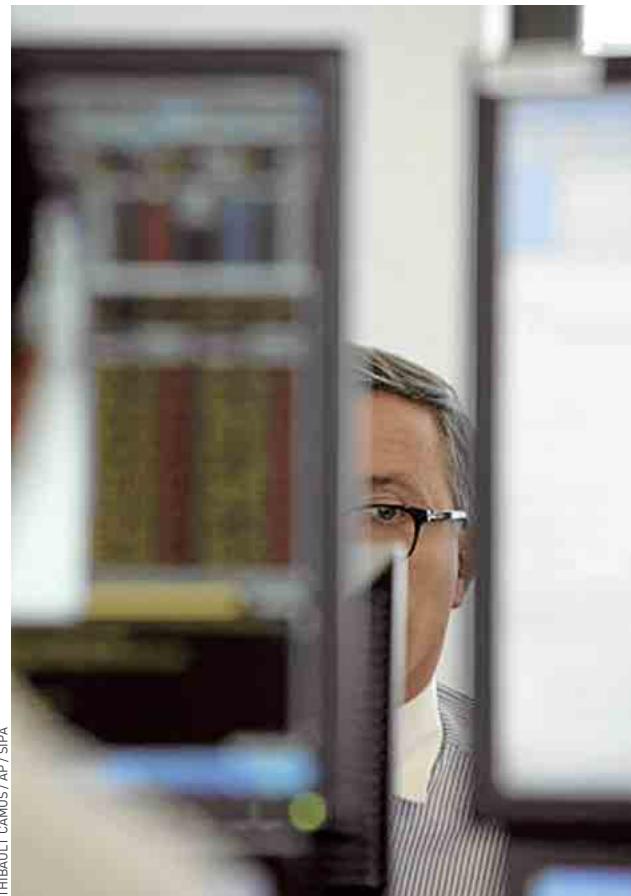
Alors que le plus gros de la crise semble passé, est-il encore temps d'investir sur les marchés financiers ? « En bourse, un placement à rendement élevé se fait sur le long terme. Toute personne désireuse de se lancer doit donc se former au préalable. »

A Rennes, Joël Darrenougue a

commencé à investir en bourse dans les années 80. Aujourd'hui, ce retraité détient environ 250 000 euros d'actions. « Certaines n'ont jamais été si bon marché qu'en ce moment, souligne-t-il. Encore faut-il pouvoir investir régulièrement, tous les mois ou tous les trimestres, afin de lisser les risques. Sans oublier qu'il faut utiliser l'argent dont on n'a pas besoin, au risque d'être contraint de vendre à un mauvais moment. »

« Le cœur bien accroché »
Pour Alfredo Allegra, avocat à Paris, la bourse propose en ce moment des opportunités, à condition de savoir prendre des risques et de pressentir les tendances. « J'avais acheté des actions dans le secteur bancaire lors de la chute de Lehman Bro-

thers (la banque de Wall Street avait fait faillite en 2008, une première dans l'histoire financière). J'ai vendu mes actions début 2011, lorsque leurs valeurs étaient relativement élevées. J'ai repris des positions en août dernier, alors que certaines actions avaient chuté de 50 à 15 €. » Son secret ? Ne jamais paniquer. « Il faut avoir le cœur bien accroché même quand les actions baissent », admet-il. A Nice, Walter Schlepphege a « investi avec un certain succès dans les trackers », ces indices boursiers représentant un groupe d'entreprises ou un secteur d'activité. Quant à savoir si la crise est derrière nous, « on n'en sait strictement rien. Mais nous continuons d'investir sur des valeurs plus sûres, comme par exemple Air Liquide. En bon père de famille. » ■



Certaines actions n'ont jamais été si bon marché.



Le bon sens a de l'avenir

Une épargne
sécurisée et
qui rapporte
c'est possible

Les «**Solutions épargne**» personnalisées
du Crédit Agricole Nord de France



Découvrez vite nos offres du moment
sur ca-norddefrance.fr
ou en appelant le 03 66 33 44 55*



* appels non surtaxés

ND : 1200x29 - DSL COM - Génér. print - © Automedia - FotoRoma - 2011